

Femme émancipée

di Innocent Ndjabba, O.Carm

1. Position du problème

L'objet de notre réflexion est de saisir comment Dieu, dans son projet, est lui-même l'initiateur de l'émancipation de la femme dès la création. Ce faisant, Jésus-Christ, Fils de Dieu s'est fait auprès de ses contemporains l'avocat de la vraie dignité de la femme (M.D., n°12). Dans ce contexte l'émancipation est antérieure aux mouvements de revendication en faveur des femmes du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle apparus en Amérique du Nord et en Europe, et par la suite à travers le monde. Les structures politiques sociales et culturelles sont les produits de la créativité humaine et ne sont pas purement naturelles ou données par Dieu¹. Il y a belle lurette qu'elles ont subordonné la femme à l'homme, la considérant comme inférieure à l'homme et lui donnant le statut de mineur qui l'oblige à être l'Autre de l'homme, qui n'a ni le droit ni l'opportunité de se constituer comme Autre à son tour. De plus, elle a été qualifiée d'un être de faiblesse. Et pour saint Thomas par exemple, la faiblesse d'Eve ou de la femme est due principalement à la faiblesse de son corps².

Au contraire, nous voudrions démontrer dans cette étude que l'égalité ontologique et anthropologique voulue par Dieu dès la création de l'homme(Adam) et de la femme(Eve) est la matrice existentielle de l'émancipation de la femme. Notre réflexion s'enracine dans l'ontologie, et l'anthropologie théologique ou biblique. Il s'agit d'une anthropologie respectueuse de l'homme et de la femme ainsi que de leur dignité. Accorder la priorité à la femme, à ses devoirs et à ses droits ; l'intégrer dans toutes les activités humaines au sein de la société moderne. Ce qui est ici en jeu, c'est une certaine manière d'aider toute personne humaine à reconnaître définitivement l'égalité ontologique, à défendre cette égalité femme-homme et à concevoir ainsi de nouveaux rapports entre ces genres. Car l'ordre de la création implique l'unité de deux êtres humains, homme et femme, liés par une même nature humaine. La dimension ontologique de l'unité et de la dualité explique que l'être humain, qui est aussi homme et femme, a une valeur particulière pour Dieu³.

Face à l'idée de la totalité, de l'égoïcité, nous nous mettons résolument du côté de l'altérité. Parce que selon l'expression de la Genèse, l'autre est «la chair de ma chair». C'est comme chair que l'autre m'apparaît.. A l'«origine», au «commencement», la personne s'inscrit dans un corps. Par conséquent, dans cet ordre de la création, la vraie signification sponsale du corps de la femme, comme celui de l'homme, trouve sa pleine potentialité dans une intersubjectivité humaine qui est intercorporéité dans la communion des personnes et

¹. A.E. CARR, «Le féminisme», in *Dictionnaire de Théologie fondamentale*, René LATOURELLE et Rino FISICHELLA (dirs), Paris, Cerf, 1992, p. 459.

²². THOMAS D'AQUIN, cité par JEAN-PAUL, in *La femme selon Jean-Paul II*, Québec, Ed. Fides, 1999, p. 49.

³. JEAN-PAUL II, *Op. cit.*, p. 105.



dans les rapports sexuels ouverts à la procréation. Dans cette « communion des personnes », la femme a la même dignité que l'homme, elle est une personne humaine au même titre que l'homme⁴. Du coup, la femme n'est pas une face, un objet en face de moi, elle est présence d'une existence. L'homme ne doit plus prétendre être supérieur à la femme et se considérer comme le centre du monde. Tous deux sont ontologiquement définis par une même « chair »⁵. C'est la même chair prise par le Fils de Dieu pour le salut de l'humanité. A ce sujet Jean écrit: « Et le verbe s'est fait réellement chair et il a habité parmi nous » (Jn 1, 14).

Mais réfléchir sur l'antériorité de l'égalité entre femme-homme doit être un travail qui engage non seulement celui qui le fait, mais également les nations, les communautés des croyants et non croyants, c'est-à-dire l'Eglise chrétienne et non chrétienne (catholicisme, l'Islam, le Bouddhisme, l'hindouisme, le Taôisme, etc.). De la sorte, il convient de définir aussi les conditions de possibilité pour rendre effective cette égalité femme-homme d'autant plus que celle-ci est en polémique chez ses adversaires. Or, la femme et l'homme sont ontologiquement égaux en dignité et ont reçu le même pouvoir. Cette vérité a été cependant flouée par les cultures. Une histoire des contraintes imposées par les hommes à la femme a pris place. Cette situation qui octroie à la femme la place de second rang est due à la conception tordue qu'ont les hommes d'elle et qui a fini par être intériorisée par celle-ci.

Ceci dit, la procréation et les soins donnés aux enfants ont longtemps contraint les femmes à rester davantage au sein de leurs maisons. Les stéréotypes qui catonnent la femme dans les rôles d'épouse et de mère font aussi de la femme une citoyenne privée de plusieurs avantages sociaux. Même en milieu urbain, quel que soit son statut civil ou économique, la femme est un citoyen de seconde zone. Elle est privée de plusieurs droits juridiques, religieux et politiques, ayant peu ou pas accès à l'éducation, enfermée dans la fonction de reproduction à laquelle la société reconnaît une importance primordiale⁶. Cela a conduit certains hommes d'estimer que les femmes doivent être simplement tenues à l'écart de toute magistrature, poste de commandement, tribunal, assemblées publiques et conseils, de sorte qu'elles puissent accorder toute leur attention à leurs tâches féminines et domestiques.

Au demeurant, force est de remarquer qu'aujourd'hui, malgré l'évolution des mœurs et des mentalités et l'avènement des sociétés démocratiques, certains hommes semblent continuer à maintenir la femme dans l'infériorité. Comment expliquer cette situation? Dans certaines nations du monde, il y a encore des systèmes établis par les autorités et qui empêchent les femmes de vivre librement et de jouir de l'égalité ontologique entre les genres en toute sécurité et sans tracasseries inutiles.

Aussi, dans les mêmes nations, les hommes sont séparés de femmes lors du culte. Les hommes sont des tuteurs de leurs épouses et celles-ci ont toujours besoin de la permission pour voyager, étudier, voter, conduire une voiture, vendre certains articles sur le marché, assister aux activités sportives, etc. De même, dans beaucoup de pays d'Afrique, les femmes sont condamnées au silence; elles n'exécutent que ce que les hommes commandent et par conséquent elles restent exclues de la vie politique. Bref, les hommes leur imposent le silence et n'imaginent leur place qu'à l'intérieur de leurs maisons, attachées aux activités

⁴ . Cf. *Ibid.*, p. 105-108.

⁵ . Quand nous parlons ici de la chair du visible, nous n'entendons pas faire de l'anthropologie, décrire un monde recouvert de toutes nos projections, réserve faite de ce qu'il peut être sous le masque humain. Nous voulons dire, au contraire, à la suite de Merleau-Ponty, que l'être charnel, comme être des profondeurs, à plusieurs feuillets ou à plusieurs faces, être de latence, et présentation d'une certaine absence, est un prototype de l'être, dont notre corps, surtout sensible, est une variante très remarquable. Cf. M. MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le visible et l'invisible, suivi de « notes de travail de Claude Lefort*, Paris, Gallimard, 1964. p. 177.

⁶ . JEAN-PAUL II, *Op. cit.*, p. 139.



domestiques, soumises à la procréation sans planning familial, une autre problématique d'actualité sur le continent.

Par exemple la Somalie reste un pays dangereux pour les journalistes, surtout si elles sont femmes⁷. Nous pensons que le combat pour l'égalité homme-femme et l'émancipation totale des femmes de la planète doit se poursuivre aujourd'hui et corriger la sous-représentation des femmes en milieu éducatif, professionnel diversifié, en politique, en religion afin de leur permettre d'occuper des postes de responsabilité et jouir de l'autonomie nécessaire pour promouvoir l'égalité femme-homme.

Notre intérêt pour la problématique qui concerne l'égalité femme-homme, fondement même de l'émancipation nous a amené à nous poser les questions suivantes: qu'est-ce que l'égalité ontologique entre femme-homme? Quelles sont les conditions de possibilité pour la rendre effective dans notre vie quotidienne? Quel est le degré de cette notion fondamentale sur le continent africain? Nous inspirant de la Bible, notre étude est axée sur quatre points notamment: l'égalité femme-homme voulue par Dieu dès les origines, les lieux concrets de cette égalité: la parole, l'action, la liberté et l'autonomie, et enfin l'évaluation de l'égalité entre femme-homme en Afrique.

2. Egalité ontologique, œuvre de Dieu

Contrairement à la science, la Bible précise en Genèse 2, 21-23 qu'au commencement Dieu a créé l'homme et la femme. Il les créa (Gn 1, 26-28), c'est une vérité anthropologique et ontologique. Pour autant que le monde de l'être-là est un monde commun. Le monde auquel nous sommes est toujours un monde que nous partageons avec d'autres. C'est pourquoi, l'homme et la femme sont égaux dans le dessein de Dieu en dignité et sont dotés d'un même pouvoir. Cette égalité «femme-homme» est un principe fondamental qui ressort du projet initial de Dieu seul. C'est ce qui est écrit au verset 21: «Alors Yahvé Dieu fit tomber une torpeur sur l'homme qui s'endormit(...). «Pour le coup, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair!»⁸ Le rapport originel de l'homme avec la femme est de l'ordre de l'«avec»: il n'y a pas homme et femme face à face dans le monde, mais un être-ensemble inhérent au fait que chacun d'eux est ouverture au monde. Ici, la chair n'est ni matière, ni esprit, mais l'être des profondeurs pour indiquer l'identité ontologique du voyant et des visibles pour souligner l'osmose du corps et du monde⁹.

Par ce cri de la métaphysique d'amour sur terre, l'homme confirme sa ressemblance et son égalité ontologique avec la femme. Pour nous, le rapport de ressemblance va du corps

7. MARYAN SEYLAC est une journaliste somalienne en direct lors d'une conférence de presse en Somalie le 25 Septembre 2019, originaire de la ville de Baidoa, déclarait: «En Somalie, tes parents ne te demandent jamais ce que tu vas devenir à l'avenir, car ta place est à la maison, à la cuisine et au ménage. La perception des femmes dans les médias en Somalie est en train de changer, mais il y a encore beaucoup de défis à relever: j'ai été menacée; al-shabab a déclaré qu'il allait fermer mon bureau. Les femmes journalistes sont empêchées d'occuper des postes de responsabilité. Toutefois depuis nos débuts, le nombre de femmes journalistes dans ma ville est passé de cinq à 20 grâce à l'Association des femmes des médias somaliens (SOMWA) créée en 2006. www.afrikmag.com consulté le jeudi 17/10/2019 à 16h30

8. Basile n'a pas le moindre doute sur le fait que la femme soit pleinement image de Dieu. De tous les Pères grecs, il est celui qui plaide le plus vigoureusement en ce sens. Dans son Homélie sur le Martyre de Julitte, il met dans la bouche de celle-ci le discours suivant à l'adresse des femmes qui l'entourent: «Nous sommes de la même pâte que les hommes. Nous avons été créées à l'image de Dieu comme eux. Le créateur a rendu la femme capable de vertu autant que l'homme. Et quoi? Ne sommes-nous pas en tout de la même race que les hommes? Pour créer la femme, on n'a pas pris seulement de la chair mais aussi l'os des os. Ainsi quant à la solidité, à la force et à la patience, nous sommes égales aux hommes et ceci nous le devons à notre Maître». Ayant dit cela, elle s'avança vers le bûcher. <https://www.cairn.info> revue-nouvel..., 16/05/2020 à 10h30; Hom. 1, 3 in Ps. 1 (PG 29, 216D-217A).

9. M. MERLEAU-PONTY, *Le visible et l'invisible*, Op. cit., p. 181.



de la femme connu comme corps (chair) humain à la forme perceptible de l'homme. Au lieu de sortir de son corps vers celui des autres, l'homme revient des os et de la chair¹⁰ de la femme vers les siens. Ils s'incorporent mutuellement. L'homme sent, prend conscience du fondement de cette relation d'implication et d'affectivité dans la chair dont lui et la femme sont faits. A cet égard l'existence humaine signifie l'expérience intégrale de l'homme compris comme un-être-incarné-toujours-au-monde-avec-autrui. L'expérience de la femme au fond, dans toute la mesure, institue un mélange de l'homme et de la femme. Cette unité du corps n'est pas quelque chose de représenté, mais plutôt quelque chose de vécu.

Par conséquent, il n'y a pas de supériorité de l'homme sur la femme sortie de la côte du premier (Gn 2, 22). Le père Wawa Roger soutient cette idée quand il écrit que pendant la création de la femme, l'homme était plongé dans un profond sommeil (Gn 2,21). Cela veut dire que l'homme ignore l'origine de la femme. La provenance de celle-ci relève du mystère pour l'homme. Certains Rabbins, ajoute-il, voient dans la procédure de la création de la femme en Genèse 2, 22, un argument qui justifie la proximité voire l'unité entre deux êtres, comme l'atteste un passage du Talmud: «Dieu n'a pas tiré la femme de la tête de l'homme, pour qu'elle le commande; ni de ses pieds, pour qu'elle soit son esclave; mais de sa côte, pour qu'elle soit proche de son cœur».¹¹

Dans ce contexte de création, Dieu a créé l'homme et la femme pour une communion des personnes en laquelle chacun peut être une «aide» pour l'autre parce qu'ils sont à la fois ontologiquement égaux en tant que personne de même chair (Gn 2, 23). Ils sont aussi complémentaires en tant que masculin et féminin. Il s'agit-il d'une «aide» dans l'action commune, pour soumettre la terre, transformer le monde, le développer par la technoscience et l'industrie. Pour le Pape Jean-Paul II, la réciprocité et la complémentarité sont deux caractéristiques fondamentales du couple humain (E.F. n°6).

Etre humain, c'est être selon la Bible, une créature «male» et «femelle» et assumer une sexualité inscrite dans sa chair. Et cette dualité des sexes s'inscrit dans une logique divine d'alliance et d'une histoire qui doit continuer pour toujours. La chair est sexuée sur le plan phénoménologique et existentiel. Par conséquent, la notion de chair (corporité) ne saurait se passer de sa modalité sexuelle qui sous-tend toute la dialectique existentielle.

En fait, la sexualité n'est pas une fonction indépendante, surtout pas purement organique: elle est essentielle à l'être humain. Ce qui se traduit par exemple dans cette phrase de Delivoyatzis: «Nous rencontrons un rapport d'expression réciproque parmi les secteurs principaux du comportement (perception, motricité, représentation) qui ne s'expliquent pas par l'infrastructure sexuelle, mais se comprennent dans un mouvement dialectique qui réintègre la sexualité»¹². Celle-ci se donne comme une structure fondamentale de l'homme et de la femme ou comme mode particularisé d'être au monde.

En clair, le texte biblique nous fournit des bases suffisantes pour que l'on reconnaisse ce que les cultures et les fausses interprétations de certains théologiens et philosophes ont ignoré pendant des siècles: l'égalité ontologique et anthropologique femme-homme. Cette égalité essentielle de la femme et l'homme est du point de vue de l'humanité. Depuis le début, tous les deux sont des personnes à la différence des autres êtres qui les entourent. La femme, souligne le Pape Jean-Paul II, est un autre «moi» dans leur commune humanité

¹⁰. Quand l'Ancien Testament parle du corps vivant, le mot qu'il emploie est basar, «chair». C'est le premier terme qui est le plus important du point de vue anthropologique, puisqu'il désigne parfois l'homme tout entier et que la tournure «toute chair»(Gn 6, 17, 7, 15) signifie même «tout être vivant». La chair peut donc être l'individu, la personne. *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*, 3^{ème} édition revue et augmentée, Belgium, Brepols, 2002, p. 261.

¹¹. R. WAWA, *Apprendre à lire le livre de la Genèse*, Kinshasa, Médias Paul, 2003, p. 22

¹². S. DELIVOYATZIS, *La dialectique du phénomène*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 139.



(M.D. n°6). Il s'agit d'une humanité concrète comme corporéité (chair), une matrice qui nous porte, comme l'affirme Merleau-Ponty¹³.

Parmi les pères de l'Eglise, (Origène), Saint Augustin, Clément d'Alexandrie, etc., sont ceux qui affirment et soutiennent l'égalité fondamentale de l'homme et de la femme devant Dieu. Et dès le début, l'homme et la femme apparaissent comme l'«unité» de deux êtres inséparables (M.D. n°6). Cependant, nous ne négligeons pas certaines différences d'ordre physiologique, émotionnel, physique, spirituel et parfois intellectuel qu'on peut observer chez l'un ou l'autre. Elles n'ont pas pour but d'éloigner l'homme de la femme, mais de les rapprocher, de les équilibrer mutuellement, de les unir et de les rattacher l'un à l'autre à mesure qu'ils deviennent des motifs de célébration, et non de séparation

3. Lieux concrets de l'égalité et de l'émancipation de la femme

Ici, nous présentons succinctement quelques lieux par excellence de l'égalité, qui sont la parole, l'action, la liberté et l'autonomie.

3.1. De l'émancipation verbale : La Parole

A en croire le Pape Benoît XVI dans son Encyclique *Spe Salvi*, « le christianisme n'était pas seulement une «bonne nouvelle», mais aussi la communication d'un contenu jusqu'à présent ignoré. Dans notre langage, nous dirions: le message chrétien n'était pas seulement «informatif» (sic), mais «performatif». Cela signifie que l'Evangile n'est pas uniquement une communication d'éléments que l'on peut connaître, mais une communication qui produit des faits et qui change la vie» (S.P. n°2.).

C'est le cas de Zacharie en Luc 1, 19 où il est réduit au silence parce qu'il n'a pas cru aux paroles de l'ange. Tandis que Marie, modèle de toute femme chrétienne et non chrétienne émancipée par Dieu, comme Anne de l'Ancien Testament, s'exprime et chante pour montrer que la femme a droit à la parole et à l'action autant qu'à l'homme. A cet effet, dans les évangiles, les femmes, comme les hommes, accèdent à la condition de disciple du Christ. Les passages de Luc 8, 1-3, Luc 23, 49, Matthieu 27, 55-56 et Marc 15, 40-41 sont pour nous des exemples éloquentes. Déconsidérée et exclue depuis longtemps par les hommes, la femme, la Vierge Marie a été élevée et associée au mystère de la rédemption. C'est un rôle qu'aucun homme qui, malgré la surestimation et l'arrogance, ne pouvait assumer.

En Marie, s'incarne l'idéal de la femme car elle a donné naissance au Prince de la vie. De cette façon, elle représente toutes les femmes émancipées dans toutes les religions. Nous remarquons que Dieu connaît la place et le rôle joué par la femme dans la société et dans l'Eglise. Cette réalité est perceptible lors de la naissance de l'Eglise (Ac 1, 14). En élaborant la théologie de la femme, Paul a montré en quel sens la division des sexes est dépassée et consacrée: «Il n'y a ni homme ni femme: Car vous tous ne faites qu'un dans le Christ Jésus (Gal 3,28). En un certain sens, la distinction des sexes est surmontée, comme les inégalités et les divisions d'ordre racial, social, culturel, traditionnel ou coutumier. Grosso modo, l'homme et la femme doivent désormais se considérer égaux fondamentalement, en dépit des divergences.

C'est un message fort adressé à tous les hommes afin de conjuguer ensemble avec les femmes pour le bien de l'humanité. Dès le commencement, parmi tous les êtres vivants, seule la femme a été trouvée digne pour l'homme avec qui il peut dialoguer en totale parité. Cette aspiration qu'aucun autre être vivant ne peut satisfaire explique le cri d'admiration

¹³ Cf. M. MERLEAU-PONTY, *L'Oeil et l'Esprit*, Paris, Gallimard, 1964, p. 54.



qui jaillit spontanément de la bouche de l'homme. Il s'agit d'un premier cri d'amour qui ait résonné sur terre: L'os de mes os et la chair de ma chair.

Selon Heidegger, «l'homme est homme en tant qu'il est celui qui parle et communique»¹⁴. En effet, c'est la parole qui rend donc l'homme vivant. De même, à travers ce passage de Saint Luc 1, 26-56), la parole rend ici la femme libre et active. La parole est un geste et sa signification un monde. Quand je parle ou quand je comprends, j'expérimente la présence d'autrui en moi ou de moi en autrui qui est la pierre d'achoppement de la théorie du temps et je comprends enfin ce que veut dire l'énigmatique proposition de Husserl «La subjectivité transcendantale est l'intersubjectivité»¹⁵.

Le moi s'ouvre par la parole à la présence de l'autre et cette ouverture fait que la parole est écoutée avant d'être, qu'elle est l'acte de s'ouvrir à l'autre, c'est-à-dire à l'existence. En s'exprimant ainsi, s'établit une dialectique entre les deux, homme et femme à travers l'égalité et l'émancipation de la pensée et de la parole. Remarquons-le, il n'y a pas de culture sans la libération de la parole. La parole du Seigneur éveille toujours les consciences de leur sommeil afin de libérer les enchaînés du péché, les affamés de justice, les oubliés, les discriminés, les victimes de coutumes du silence. Cela n'est possible non seulement par la contemplation mais surtout par les actions qui humanisent le monde dans sa pluralité.

2.2. De l'action concertée et Partagée

Nous nous inspirons ici d'une part du livre de Judith qui est une histoire d'une victoire du peuple élu contre ses ennemis grâce à l'intervention d'une femme (Jd 14, 1-19; 15, 1-14). De même le livre d'Esther raconte une délivrance de la nation par l'intermédiaire d'une femme (Es 8, 1-17; 9, 1-32). En vérité, les femmes ont accompli et ont réalisé dans l'histoire des pas significatifs dans ce sens; elles sont arrivées à s'exprimer à des niveaux importants dans la vie culturelle, spirituelle et religieuse, sociale, économique notamment l'entourage féminin de Jésus, Certaines reines; Thérèse d'Avila, Claire, Mère Térésa de Calcutta, etc. Simone de Beauvoir, etc.).

Sur le plan politique, philosophique, scientifique, sanitaire, nous citons ici quelques dix femmes extraordinaires qui ont contribué à changer la face du monde en permettant une évolution et la place de la femme dans la société: Emmeline Pankhurst (1858- 1928) a contribué au droit de vote des femmes, Rosalind Franklin(1920-1958) a participé à la découverte de la structure ADN, Simone de Beauvoir(1908-1986), philosophe et féministe incontournable du mouvement de libération de la femme, Rosa Parks (1913-2005), figure majeure dans la lutte contre la ségrégation raciale, Simon Segouin (née en 1925) s'engage dans la résistance lors de la deuxième guerre mondiale, Simone Veil(1927-2017) a défendu le célèbre projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse(IVG), Valentina Terechkova (née en 1937), il s'agit de la première femme Soviétique à effectuer un vol dans l'espace, Wangari Maathi (1940-2011), militante politique et écologiste du Kenya. Surnommée «Femme des arbres», elle est la première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la paix; Katrine Switzer (née en 1947) est la première femme américaine à avoir couru le marathon de Boston en 1967; enfin Malala Yousafzai (née en 1997) est militante Pakistanaise. A 11 ans, elle prenait déjà position sur l'accès à l'éducation des jeunes filles, et ce malgré la menace des talibans dans son pays. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en 2014. Ce qui fait d'elle la plus jeune lauréate de cette prestigieuse récompense¹⁶.

¹⁴. M. HEIDEGGER, *Acheminement vers la Parole*, Paris, Gallimard, 1976, p. 13.

¹⁵. HUSSERL, cité par MERLEAU-PONTY, *Signes*, Paris, Gallimard, 1960, p. 121.

¹⁶. ci. Studio. Opera. Com ,consulté Vendredi le 19/06 /2020 à 20h57



Chacun de nous, homme ou femme sans distinction a toujours quelque chose de neuf à apporter au monde. L'homme en tant que singulier, se réalise en vivant ensemble avec ses semblables. Il en est de même pour la femme. Mais il n'est pas solitaire comme indiqué plus haut; il est toujours entouré des autres avec qui il partage le monde. Car ce sont des hommes et des femmes et non pas l'homme qui, vivent et habitent le monde, dit Hannah Arendt¹⁷. Telle est la condition humaine de la pluralité qui est spécifique à toute personne.

Nous sommes dans une société plurielle marquée par le «pluralisme religieux».¹⁸ Les hommes habitent la terre en tant qu'ils sont pluriels. Cette pluralité est caractéristique de l'espèce humaine et est condition nécessaire pour toute activité religieuse et politique. Cette politique est ce qui peut être commun, car c'est dans la mesure où les actions sont religieuses, politiques et concertées que le monde peut être partagé. Et toute activité politique, rappelons-le, renvoie à l'égalité et distinction chez l'homme et la femme. Nous estimons de toute évidence que l'égalité anthropologique voulue par Dieu ne signifie pas uniformité ni nivellement. En plus, la parole et l'action révèlent l'individualité humaine. Les deux réalités, à savoir l'action et la parole, sont intrinsèquement liées. C'est dans l'action et la parole, qu'il y a possibilité de dialogue avec les autres qui nous sont anthropologiquement égaux.

Cependant, cette pluralité, ayant une dimension double d'égalité et de distinction sexuelle, ne peut se déployer que dans une sphère publique et non dans la maison ou la cuisine. L'action permet la création d'un monde commun et partagé où l'homme et la femme travaillent ensemble. C'est pourquoi, Jésus-Christ a opéré une révolution à travers un modèle d'administration mixte et pluriel où la femme a joué un rôle remarquable jusqu'à être la première messagère de sa résurrection le premier jour de la semaine. Il s'agit de Marie de Magdala dont il avait chassé sept démons (Mc 16, 9-11; Jn 20, 11-18).

Cela ne peut étonner personne dans la mesure où en Joël 3, 1-5, il est dit que «Dieu répandra son Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront(...). Même sur les esclaves, les hommes et les femmes, en ces jours-là, je répandrai mon Esprit». L'Esprit de Dieu est répandu sur tous, sans distinction de genre ni de rang social, c'est à la foi l'Esprit de prophétie qui est la cause d'un renouvellement intérieur et de changement de mentalité afin d'avoir un nouveau regard sur le monde. Ainsi donc, l'effusion de l'Esprit de Dieu inspire les paroles, les actions; donne les capacités intellectuelles, spirituelles, humaines aux hommes et aux femmes.

Raison pour laquelle Jésus avait intégré quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladie notamment Marie, appelée la Magdaléenne, Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres. Celles-ci, à leur tour, par leurs activités quotidiennes assistaient Jésus et le Douze de leurs biens (Luc 8, 1-3). Grâce à cette assistance et à la présence féminine au côté de Jésus et au Douze, l'annonce de la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu s'est répandue jusqu'aux extrémités de la terre. (Ac 1, 8; 2, 42)

C'est à juste titre que l'Islamologue et première femme imam de France, KAHINA BAHLOUL souhaite que les hommes et les femmes aient la même place dans la religion musulmane et au sein des lieux de culte. Notons que dans les mosquées, les femmes sont séparées des hommes, et les seuls seconds imams : En réalité, l'obstacle à l'imamat des femmes n'est ni religieux ni théologique mais culturel et psychologique¹⁹. De même, dans

¹⁷. Cf. H. ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'américain par Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 15-16.

¹⁸. J. DUPUIS, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, Paris, Cerf, 1999, p. 22.

¹⁹ La première femme imam de France KAHINA BAHLOUL était l'invitée le lundi 9 septembre 2019 de la matinale émission de Jean-Jacques Bourdin, une émission qui passe aux antennes de BFM.T.V. Selon elle, « il



nombreuses synagogues bâties à l'époque de Jésus en Palestine, il y avait le principe de séparation des hommes et des femmes. Dans le même ordre d'idée « Que les femmes se couvrent les têtes et se taisent dans les assemblées, disait Saint Paul » (1 Cor 14, 33b-36). Tout cela est à situer et à comprendre dans le contexte culturel juif. Les choses ont changé et ont beaucoup évolué.

L'homme et la femme ont été créés pour dominer²⁰, gérer ensemble la création, défendre et promouvoir la vie, la vénérer et l'aimer. C'est là la tâche que Dieu confie à l'homme et à la femme, les appelant à participer à la seigneurie qu'Il a sur le monde (Gn 1, 28). Outre la Genèse, le livre de Siracide reconnaît aussi que Dieu, en créant les hommes et les femmes, « les a revêtus de force, comme lui-même, et les a créés à son image » (Si 17, 3). L'auteur sacré rattache à cela non seulement leur domination sur le monde, mais aussi les facultés spirituelles les plus caractéristiques de l'homme, telles que la raison, la capacité de discerner le bien et le mal, la volonté libre : « Il les remplit de science et d'intelligence et leur fit connaître le bien et le mal » (Si 17, 7). La capacité d'accéder à la vérité et à la liberté une des prérogatives de l'homme et de la femme du fait qu'ils sont créés à l'image et à la ressemblance de leur créateur, le Dieu vrai et juste (Cf. E.V n°34).

De ce qui précède, force est de constater que ces facultés spirituelles et capacités intellectuelles, dons gratuits de Dieu, donnent à l'homme et à la femme le pouvoir d'exercer la maîtrise sur le cosmos, de dominer sur les créatures que Dieu a faites, pour régir le monde en sainteté et en justice (cf. Sg 9, 1-2). De cette manière, tous les humains ainsi que les autres êtres ont une origine commune. Il n'y a pas de suprématie entre l'homme et la femme ni entre les races humaines et les ethnies. Du coup, toute domination sur l'autre (dictature, racisme, l'esclavagisme, traite de noirs, colonisation, mépris, discrimination, violences conjugales, sexuelles, les guerres, etc.) ne peut être définie comme institution et structure du péché dit le Pape Jean-Paul II (E.V n°59).

Toujours dans la même perspective, appelé à cultiver et à garder ensemble le jardin du monde (cf. Gn 2, 15), l'homme et la femme ont une responsabilité propre à l'égard de la « maison commune » (L.S.n°1), du milieu de vie, c'est-à-dire de la création que Dieu a placée à leur service. Cette responsabilité commune et partagée leur a été confiée par Dieu non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. C'est la question de l'écologie-depuis la préservation des « habitats » naturels des différentes espèces d'animaux et de diverses formes de vie jusqu'à l'« écologie humaine » proprement dites- qui trouve dans cette page biblique une claire et forte inspiration éthique pour que les solutions soient respectueuses du grand bien qu'est la vie, toute la vie(E.V.n°42).

Tout ce qui est transformation, développement scientifique et technologique fait partie de la mission de l'homme de régir et de protéger la nature. Certes, nous ne pouvons pas ignorer que l'énergie nucléaire, la biotechnologie, l'informatique, la connaissance de notre ADN et d'autres capacités que nous avons acquises, nous donnent aujourd'hui un remarquable pouvoir. Malheureusement, en même temps, les actions non concertées et les

est important pour la religion musulmane d'instaurer un nouveau paradigme où les hommes et les femmes ont exactement la même place au sein des lieux de culte ». En poursuivant sa logique, cette femme imam a considéré que « le voile n'est pas une obligation religieuse » car selon elle, elle a « beaucoup étudié les textes et (je) considère que le texte coranique n'oblige pas la femme à se voiler les cheveux. Aussi « les femmes peuvent être imams, prendre en charge le ministère religieux au même titre que les hommes, et que les salles de prière puissent accueillir les femmes de manière respectueuse et digne », a expliqué Kahina Bahloul estimant que ce n'est plus « acceptable » le fait que les lieux de culte traditionnels, la salle de prière principale soit dédiée aux hommes.

²⁰ « Dieu les bénit et leur dit: « Soyez féconds, multipliez-vous, emplissez la terre et soumettez-la; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tout être vivant qui rampe sur la terre » (Gn 1, 28).



activités humaines ont dévié et contredit la réalité jusqu'à la nuire, détruire la vie de la terre²¹ et de l'homme. D'où la crise écologique dont la racine est humaine, déplorée par le Pape François (LS n°101). En réalité, nous devrions comprendre que « la domination accordée par Dieu à l'homme et à la femme n'est pas un pouvoir absolu, et l'on ne peut parler de liberté d'user et d'abuser, ou de disposer des choses de la nature comme on l'entend. Nous sommes naturellement soumis à des lois non seulement physiques, biologiques mais aussi morales que l'on ne peut transgresser impunément (Cf.S.S. n°34).

L'environnement social a des blessures dues au même mal, c'est-à-dire à l'idée qu'il n'existe pas des vérités indiscutables qui guident nos vies et que la liberté humaine n'a pas de limites (LS n°8). Certes, la liberté humaine peut offrir son apport intelligent à une évolution positive, mais elle peut aussi être à l'origine de nouveaux maux, de nouvelles causes de souffrance et des vrais reculs. Du reste, voilà pourquoi notre but ne consiste pas seulement ici de rappeler le devoir des actions concertées, des décisions et engagements pris par les hommes et les femmes pour prendre soin de la nature, mais en même temps de montrer qu'ils sont appelés à protéger l'être humain de sa propre destruction.

3.2. De la liberté

« C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. Donc tenez bon et ne vous remettez pas sous le joug de l'esclavage. Vous en effet, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair et le libertinage (cf. Ga 5, 1-3) ». La liberté est aussi un grand don du Créateur, car elle est mise au service de la personne et de son accomplissement par le don d'elle-même et l'accueil de l'autre. Au contraire, lorsque sa dimension individuelle est absolutisée, elle est vidée de son sens premier, sa vocation et sa dignité sont quasi démenties.

Parmi les valeurs les plus essentielles à la vie, la liberté occupe une place prépondérante. Ce bien précieux a toujours été au cours des âges l'objet d'aspiration, des luttes et des combats. En fait, la liberté est un concept fondateur de vie. Elle est incontournable pour soi et dans la société si l'on doit viser le bien-être personnel et social. au bonheur pour soi et dans sa relation à autrui. C'est une valeur précieuse qui est à la base de toutes nos actions, de tous nos choix et engagements.

Voilà pourquoi, le premier grand message du Christ parle de la liberté (Luc 4, 14-19). La liberté est donc au cœur de l'Évangile et de la foi chrétienne. Elle est au fondement de la morale et de la vie chrétienne. Le Christ est venu aussi pour redorer l'image ternie de la femme par l'homme et par les coutumes et les traditions rétrogrades. Dans tout l'enseignement de Jésus, et aussi dans son comportement, on ne trouve rien qui reflète la discrimination de la femme habituelle à son époque. Au contraire, ses paroles et ses actes expriment toujours le respect et l'honneur dus à la femme. En Jésus, elles se sentent libérées par la vérité qu'il enseigne. L'exemple en un sens le plus significatif à ce sujet est celui de la Samaritaine près du puits de Sichem (M.D., n° 14 ; 15). La liberté garantie à la femme lui permet de se réaliser pleinement et de s'assumer comme personne humaine appelée à apporter sa contribution à l'édification de la famille et de la société.

Des hommes dans l'Église ont aussi œuvré à une promotion de la femme, réellement du IV^{ème} siècle, les femmes y apparaissent jouir d'une certaine liberté d'action et de pensée qui se manifeste, entre autre, par l'adhésion à des courants spirituels chrétiens plus ou

²¹ « Que les hommes dégradent l'intégrité de la terre en provoquant le changement climatique, en dépouillant la terre de ses forêts naturelles ou en détruisant ses zones humides ; que les hommes portent préjudices à leurs semblables par des maladies en contaminant les eaux, le sol, l'air et l'environnement par des substances polluantes, tout cela, ce sont des péchés » car « un crime contre la nature est un crime contre nous-mêmes et un péché contre Dieu(L.S n°8).



moins orthodoxes. Pour une approche prosopographique, il nous appartient de voir comment un christianisme pluriel a précédé ou accompagné cette émancipation des femmes « bien nées », et les formes concrètes que cette affirmation de soi a pu revêtir tant sur le plan social que religieux²². Qu'est-ce que donc la liberté ? Comment la liberté est-elle possible pour et chez la femme ?

De ce qui précède, Emmanuel Kant a fait de la liberté une notion fondamentale de sa morale. Pour lui, la liberté est la propriété qu'a la causalité des êtres raisonnables de pouvoir agir indépendamment de toute cause déterminante étrangère à eux.²³ Toute causalité implique, en effet, une loi en vertu de laquelle quelque chose que nous nommons effet doit être posé par quelque chose d'autre que nous nommons cause. Par voie de conscience, la liberté, si elle est indépendante des lois naturelles, elle ne peut point cependant être en dehors de toute loi. Mais une loi de la liberté ne peut être établie que par la liberté elle-même.

De fait, Kant confère ainsi à la liberté la valeur non seulement d'une cause efficace, mais encore d'une fin objective. Cette fin objective, loin d'être extérieure à la volonté même se manifeste sous son aspect d'universalité et dans son identité essentielle avec la loi²⁴. La personne humaine est soumise aux lois de la nature et comme être appartenant au monde intelligible, elle relève des lois purement rationnelles, et sa volonté qui, loin de les subir, les promulgue par ses maximes, est une volonté autonome.²⁵ Ainsi donc, il n'y a pas lieu de croire que la loi morale serve à prouver la liberté pour être ensuite prouvée par elle ; mais la liberté et loi morale sont également rattachées à l'affirmation d'un monde intelligible.

Pour Merleau-Ponty, l'attention qui qualifie la liberté consiste à prendre conscience du monde environnemental dans lequel elle s'exerce, c'est-à-dire aussi bien des limites que des possibilités données avec la situation car de toute façon il n'y a pas de liberté sans monde. Il l'exprime en ces termes : « Loin que ma liberté soit toujours seule, elle n'est jamais sans complice, et son pouvoir d'arrachement perpétuel prend appui sur mon engagement »²⁶. C'est pourquoi la phénoménologie de la perception pense la liberté comme donation de sens²⁷ et elle ne surgit qu'avec autrui, d'autant plus qu'on n'est jamais libre seul et sans lois naturelles et sociétales. Dans ce cas la liberté reste toujours conditionnée. Car elle n'est pas une donnée particulière. Evidemment, on ne saurait entendre cela en un sens qui serait coupé du monde, de l'histoire et de la société, mais comme la forme sous laquelle il convient de saisir et d'énoncer l'essence de la liberté.

Plus récemment, Karl Rahner, pour sa part, a soutenu que « la liberté est elle aussi toujours médiatisée par la réalité concrète de l'espace et du temps, de la corporéité (la chair), de l'histoire de l'homme et de la femme. Une liberté incapable de se manifester de façon mondaine ne serait sûrement pas une liberté à laquelle nous portions un intérêt particulier, et davantage une liberté telle que l'entend le christianisme. Certes, cette liberté s'actualise toujours, conformément à la nature corporelle et « mondaine » de l'homme et de

²² . <https://calenda.org>... , consulté le 16 /5/2020 à 11h00.

²³ . E. KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Suisse, Delagrave, 1974, p. 51.

²⁴ . *Ibid.*, p.35.

²⁵ . *Ibid.*, p. 53.

²⁶ . M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 516.

²⁷ « C'est moi qui donne un sens et un avenir à ma vie, mais cela ne veut pas dire ce sens et cet avenir soient conçus ; ils jaillissent de mon présent et de mon passé et en particulier de mon mode de coexistence présent et passé ». *Ibid.*, P. 510.



la femme, dans une pluralité d'actions concrètes au sein d'un espace-temps pluriel, dans un engagement pluriel s'inscrivant dans l'histoire aussi bien que dans la société »²⁸.

Ceci dit, l'objet de la liberté en son sens originare est le sujet lui-même. Tous les objets auxquels il aura affaire dans le monde ambiant remis à son expérience ne sont pas objets de la liberté que pour autant qu'ils médiatisent en lui-même ce sujet fini et spatio-temporel. Là où la liberté est bien comprise, elle n'est pas faculté de pouvoir faire ceci ou cela, mais la faculté de décider de soi-même et de se faire soi-même, précise Rahner²⁹. La liberté est donc un trésor à respecter. Mais cette merveilleuse liberté, ce prodigieux bienfait entraîne inévitablement une responsabilité. La responsabilité et la liberté sont également une réalité de l'expérience transcendante, ce qui veut dire qu'elles sont expérience là où un sujet s'éprouve comme tel. L'on fait expérience de la responsabilité et de la liberté au fondement même de son existence propre.

Du reste, avec une conception pervertie de la liberté, la vie en société est, au contraire, profondément altérée. La liberté se renie elle-même, se détruit et supprime l'autre et par conséquent le moi est compris en terme d'autonomie absolue. Et la société devient ainsi un ensemble d'individus placés les uns à côtés des autres, sans liens réciproques : chacun veut s'affirmer indépendamment de l'autre, ou plutôt veut faire prévaloir ses propres intérêts. Toujours est-il que, chaque fois que la liberté veut s'émanciper de toute loi naturelle, de toute autorité et toute morale, la personne finit par prendre pour unique et indiscutable critère de ses propres choix, non plus la vérité sur le bien et le mal, mais seulement son opinion subjective et changeante ou même ses intérêts égoïstes et ses caprices (E.V., n° 19).

2. 4. De l'autonomie

Entendue positivement, la liberté, c'est donc la faculté de se donner à soi-même la loi : c'est l'autonomie. Or l'autonomie, c'est l'expression même de la loi morale : si bien qu'une volonté libre et une volonté soumise à la loi morale ne font qu'un, écrit Kant³⁰. En effet, la notion d'autonomie renvoie au fait de se donner à soi-même sa propre loi, ses règles et de penser par soi-même. Elle est centrale dans la philosophie morale kantienne notamment et sert de critère de départager ce qui est moral de ce qui ne l'est pas. Qu'est-ce que l'autonomie ?

L'autonomie est la capacité de répondre à ses propres besoins, de prendre et d'assumer ses décisions en tenant compte bien entendu de son entourage et de son environnement. Elle est innée et ontologique. Pour preuve, elle débute et se manifeste lorsque le bébé commence à ramper, à marcher à quatre pattes. Il s'agit là d'une autonomie physique et motrice qui sera suivie de l'autonomie langagière, intellectuelle jusqu'à l'autonomie sociale, affective et morale. L'autonomie concerne aussi les loisirs, la motricité, la communication.... Bref, il convient de la comprendre et de l'envisager par rapport à la croissance et au développement global de l'être humain.

En plus, il faut ajouter et souligner avec insistance que l'autonomie professionnelle est également la capacité de prendre en charge la complète résolution d'un problème, de fixer ses objectifs, d'élaborer sa propre stratégie, de déterminer ses moyens financier et ses ressources nécessaires. Il est question ici d'une autonomie comme liberté d'action, l'indépendance du travail et d'emploi. Elle se rapproche ainsi de la suffisance et de la réalisation de la femme en tant que telle. Ce qui a amené Julia Kristeva à souhaiter qu'« à l'étape à laquelle nous sommes parvenus, il semble que nos sociétés ont besoin de favoriser

²⁸. Cf. K. RAHNER, *Traité fondamental de la foi. Etudes sur le concept du christianisme*, Paris, Cerf, 2001, p. 51-52.

²⁹. K. RAHNER, *Op. cit.*, p. 53.

³⁰. E.KANT, *Op. Cit.*, p. 51.



l'entrée des femmes dans les domaines de la vie sociale par des actions incitatives telle que la loi sur la parité. J'estime, poursuit-il, que la différence sexuelle implique des différences psychiques, et par conséquent des différences culturelles et idéologiques (...). En d'autres termes une créativité des femmes est possible. Elle s'est manifestée tout au long de l'Histoire et s'affirme mieux, semble-t-il, depuis un siècle »³¹.

Nous l'avions démontré en Luc 8, 3, lorsque nous évoquions l'entourage féminin de Jésus. De même en Actes des apôtres 16, 11-15, *une des femmes réunies, nommée Lydie, une négociante en pourpre, de la ville de Thyatire, demandait à Paul de demeurer dans sa maison*. A part celles-là, beaucoup d'autres figures emblématiques, différentes expériences féminines autonomes ont marqué l'histoire. Nous pouvons évoquer ici la figure d'Angel Merkel en Allemagne. Les femmes sont susceptibles de toutes ces initiatives et créativité parce qu'elles sont créées et faites de la même chair que l'homme et proviennent du même Créateur. Et c'est cette provenance profonde et commune qui fonde justement l'autonomie de chaque personne.

La création est le mode unique et incomparable qui ne présuppose pas l'autre comme possibilité d'une sortie active de soi-même, mais qui produit cet autre comme autre, en le maintenant en soi comme fondé et lui conférant dans la même mesure son être propre. Naturellement, ne peut réaliser en définitive le concept de la création que celui qui ne fait pas seulement dans l'intimité de son existence l'expérience de sa propre liberté et responsabilité, valant aussi devant Dieu et ordonnée à Lui, mais qui l'assume également de façon libre dans son agir de liberté et dans sa réflexion.

C'est seulement là où l'on s'éprouve en responsabilité comme sujet libre et créateur devant Dieu, là où l'on assume cette responsabilité que l'on comprend ce que signifie l'autonomie. On la comprend qu'elle croît dans une même proportion et qu'elle ne diminue pas avec le fait que l'on provient de Dieu³². C'est seulement en ce point qu'il nous apparaît que la femme d'un même mouvement, est autonome et dépendante fondamentalement autant que l'homme. Peut-on parler de l'égalité entre les hommes avec les femmes en Afrique ?

3. Degré ou évaluation de l'égalité entre homme et femme en Afrique

Ce point est consacré d'une part à la violence et à la restriction de l'éducation, considérées comme mauvaises pratiques encore en vogue en Afrique ; et d'autre part aux quelques pistes de solution en rapport avec ce problème du genre sur le continent.

3. 1. La violence comme outil principal de domination

En dépit d'efforts déployés par les ONG, les associations et les mouvements sociaux dans certaines nations africaines, notamment dans les capitales et les villes, la condition et le statut social de la femme africaine dépendent encore de l'image que l'homme a d'elle. Certes, c'est en fonction des civilisations, des religions, des contextes culturels et coutumiers que la femme africaine est traitée. En Afrique, certaines femmes sont encore considérées comme des esclaves. Au Mali, par exemple, AÏSSATA BAH a déclaré que « certains hommes pensent que la femme n'a ni droit ni son mot à dire dans la famille. Ils

³¹ . J. KRISTEVA, « Vers une féminisation des valeurs ? », in *Où vont les valeurs ? Entretien du XXI^e siècle II*, (dir) Jérôme BINDE, Paris, UNESCO-Albin Michel, 2004, p. 153-160.

³² . K.RAHNER, *Op.cit.*, p. 96-97.



considèrent leurs femmes comme des esclaves. Ceci doit cesser, nous sommes au 21^{ème} siècle, nous a rapporté Afanou Kadia Doumbia³³.

Dans la plupart des pays africains, les hommes commandent et les femmes exécutent. Elles ne doivent que soumission, respect et obéissance aux hommes. Leur travail consiste à prendre soins des enfants dans leurs domiciles et faire des travaux champêtres. Nombreuses sont victimes de violences physique, morales, conjugales et sexuelles au sein de leurs ménages. Sans défense et privées de la parole, elles acceptent cette situation et restent silencieuses. Mais les violences répétées ont des effets néfastes sur la santé physique et morale de la femme, voire de l'enfant. La même source renseigne que toutes ces violences morales et physiques non visibles parfois, ont des répercussions sur la femme. Certaines ont fait des fausses couches, d'autres souffrent d'hypertension, d'hypotension et problèmes cardiaques.

De même dans des pays en proie à la guerre et aux violences sexuelles dans les zones sensibles comme à l'Est de la République Démocratique du Congo(RDC) où le Docteur Gynécologue Denis MUKWEGE Prix Nobel de la paix 2018 et surnommé « l'homme qui répare les femmes » dans son hôpital de Panzi à Bukavu, le viol est utilisé comme une arme de guerre. Nombreuses femmes violées et mutilées trouvent refuge chez cet homme pour se faire soigner. Cela remonte à l'année 1996 depuis l'éclatement de la guerre, appelée la guerre de libération avec l'AFDL conduite par Mzee Laurent Désiré Kabila jusqu'aujourd'hui.

Le silence coupable, national et international permet aux violeurs de poursuivre leurs exactions. Et comme conséquences, la mutilation des femmes, conséquences économiques, mépris envers ces femmes, contamination des maladies sexuellement transmissible, VIH, grossesses indésirables, etc. Ce phénomène ne concerne pas seulement l'Afrique mais le monde entier. Nous pouvons citer la Colombie, la Bosnie, l'Irak, l'Afghanistan, etc.

Il est aussi triste de voir certains hommes battre jusqu'à tuer leurs femmes. Bien entendu, certaines femmes vivent le cauchemar dans leurs foyers, surtout quand elles sont méprisées. Au Kenya, une femme est décédée après avoir été brûlée par son époux³⁴. Il ressort de tout cela que l'outil principal de la domination des hommes sur les femmes en Afrique est la violence multiforme.

3. 2. La restriction de l'éducation des filles

Sur le plan éducationnel, on constate un autre problème sérieux là où s'est enracinée la coutume inadmissible de la discrimination entre garçons et filles, dès leurs premières années. Si les petites filles, dès leur âge le plus tendre, sont marginalisées ou considérées comme inférieures aux enfants garçons, le sens de leur dignité sera gravement terni et leur développement harmonieux inévitablement compromis. La discrimination initiale se

³³. www.afrikmag.com consulté le Samedi, 28/10/2019 à 11h 30.

³⁴. Effectivement, Lucy Nyira comme c'est d'elle qu'il s'agit, est décédée le vendredi 4 octobre 2019 à l'hôpital de référence du comté de Nakuru où elle suivait un traitement en vue de se remettre des brûlures volontaires subies. Ce Samedi 28 septembre 2019 dans le village de Kiratina, dans la soirée. Mère de trois enfants et vendeuses de fripes, elle s'est retrouvée avec des brûlures profondes après que son époux l'ait aspergée d'essence avant de la brûler. En effet, rapportent des témoins, son entourage, Lucy Nyira était allée le vendredi à Nairobi pour s'approvisionner et elle retournée le lendemain. Mais estimant que sa femme était rentrée avec deux heures de retard, l'époux n'a pas pu se retenir. Une dispute a éclaté entre les deux et en colère, l'époux du nom de Bernard Kariha l'a aspergée de pétrole, avant de mettre le feu et l'enfermer dans la maison espérant qu'elle va mourir. D'après des études, près de 45% des kenyanes de 15 à 49ans sont victimes de violences physiques. Et parmi les causes liées à ce phénomène, on peut citer le manque de confiance, la jalousie, la volonté d'imposer son dictat sur la femme, le mépris pour ne citer que celle-là. Source : www.afrikmag.com Vendredi 4 octobre 2019 à 13h30.



répercutera sur toute leur existence et empêchera leur pleine insertion et réalisation dans la vie sociale, nous dit le Pape Jean-Paul II (cf. F.E.P., n°8).

Certes, nous naissons tous égaux, mais le problème, c'est l'après naissance. Car même si les choses sont en train de changer, les parents ont longtemps orienté professionnellement les garçons vers des métiers considérés comme sérieux et dynamiques (médecine, informatique, polytechnique, droit, armée) et alors qu'aux filles, les parents donnaient davantage une formation dite facile et adaptée à leur nature : Le métier d'institutrice, d'infirmière, de décoratrice, de couturière, etc. Une telle instruction des filles avait comme objectif, dans les écoles d'art ménager, de faire d'elles de meilleures mères et de meilleures épouses. Sous cet aspect, l'enseignement qu'elles recevront les oriente, pour la plupart, dans des métiers qui mettent à profit leurs aptitudes considérées comme inhérentes à leur rôle maternel³⁵.

De cette façon, les parents eux-mêmes ont entretenu cette discrimination qui a désavantagé les femmes. En ce sens, les places en cas d'embauche sont accordées aux hommes. Une telle société à domination masculine laisse les postes de commande aux hommes et partant s'établissent l'inégalité³⁶ et les injustices qui pèsent sur la vie de femmes de notre continent et qui s'avèrent non plus tolérables. Notons la capacité des femmes à occuper des postes de décision est fortement déterminée par leur accès aux infrastructures éducatives. Malgré tout, les femmes sont invitées à lutter avec acharnement pour accéder à l'enseignement secondaire et universitaire. Là où nombre des femmes sont analphabètes ou peu éduqués, il est peu probable qu'elles puissent gagner en responsabilité et en pouvoir, que ce soit sur le plan religieux, économique, politique ou social. A cet effet, les femmes deviennent politiquement faibles et ne sont pas bien représentées dans les instances de décision³⁷.

3. 4. Pistes de solution

Devant ce tableau sombre du traitement et de la considération de la femme en Afrique, les combats pour l'égalité du genre et l'émancipation de la femme, voulue par Dieu dès les origines, doivent se poursuivre. C'est inacceptable et injuste de continuer à violenter et à écraser les femmes au nom d'une masculinité supérieure inventée par les idéologies culturelles. Ontologiquement, nous sommes égaux. Ceci est révélé et soutenu par l'Écriture Sainte. A cet égard, les femmes méprisées, maltraitées, réduites au silence, non-scolarisées, et à qui l'on interdit de prendre des initiatives et de propriétés privées ont désormais le droit d'exiger que leur dignité soit respectée. En même temps, elles ont aussi le devoir d'œuvrer pour promouvoir la dignité de toutes les personnes, des hommes comme des femmes (F.E.P., n° 11). Les femmes ne doivent plus admettre d'être considérées inférieures ou simples instruments au service des hommes. Tous les humains sont appelés à sortir de cette erreur qui est une offense à la dignité de la personne humaine.

La Parole de Dieu fonde et justifie l'égalité entre tous les humains L'émancipation, qui est l'un des éléments moteurs de la transformation de la société doit permettre la libération des énergies afin de booster le développement inclusif. Nous voyons dans la participation des femmes à la vie active et publique un des signes de notre temps pour non seulement

³⁵. JEAN-PAUL, *Op.cit.*, p.139.

³⁶. Les statistiques indiquent que l'égalité entre les sexes reste un problème préoccupant dans presque tous les pays en voie de développement, et cela à tous les niveaux de l'éducation. Cette inégalité s'aggrave dans le secondaire et le supérieur. D'ailleurs, environ 40% des filles dans les pays les moins avancés (PMA) n'ont même pas accès à l'éducation primaire. F. CHUNG, « Les femmes et l'avenir de l'éducation », in *où vont les valeurs ? Entretien du XXIe siècle II*, (dir) Jérôme BINDE, Paris, UNESCO-Albin Michel, 2004, p. 276-281.

³⁷. Cf. *Art.cit.*, p. 276- 281.



faire décoller l'Afrique et le monde entier mais aussi pour une nouvelle humanité et un nouveau monde de rapports harmonieux entre l'homme et la femme.

Il est donc très positif que se développe la présence des femmes dans la vie sociale, économique et politique sur les plans local, national, continental et international. Les femmes ont tout à fait le droit naturel de jouer un rôle actif dans tous les secteurs de la vie publique, et leur droit doit être affirmé et défendu, y compris par des instruments juridiques lorsque cela se révèle nécessaire (FEP n° 9). Mais cela est réalisable à condition que les femmes, les nations développées et le reste du monde fasse de l'éducation, une des priorités les plus pressantes de la planète consistant donc à établir l'éducation primaire pour toutes les filles et à fournir une éducation de base aux femmes afin de leur donner les outils indispensables pour qu'elles puissent contrôler leur propre destinée³⁸.

Dans cette optique, les femmes doivent avoir accès à la même éducation que les hommes. Il leur faut aussi un programme moderne incluant les mathématiques et les sciences naturelles, l'agriculture et l'élevage, l'industrie multiforme, les langues étrangères, la santé, l'éducation à distance, le génie informatique et la connaissance de leurs droits. Nous sommes donc convaincus que la participation des femmes dans une société donnée demeurera un indicateur clé de son niveau de développement.

Angel Merkel, en Allemagne reste pour nous le modèle par excellence d'une société développée et d'une économie stable sur le continent européen parce qu'elle a compris que le pouvoir est une action concertée, commune et partagée. Qui plus est, le bon gouvernement est aussi celui qui sait intégrer, mieux, qui sait créer des occasions pour tous hommes et femmes de s'exprimer et d'agir de façon libre et efficace pour débattre de la destinée de leur pays en vue d'une paix, d'une économie stable et d'un développement durable.

Il est donc peu probable qu'une société comme la société africaine où la majorité des femmes sont défavorisées et frappées par la pauvreté puisse se libérer elle-même des contraintes de la pauvreté et du sous-développement. D'où, la nécessité d'un changement de mentalité et d'une conversion radicale pour plus d'inclusivité et de participation de tous et de chacun.

Conclusion

De ce simple survol sur le sujet de *l'égalité ontologique comme fondement de l'émancipation originelle de la femme*, nous ne pouvons pas tirer beaucoup de conclusions « définitives ». Toutefois, s'agissant du questionnement qui nous a retenus au long ce parcours, plusieurs réponses se sont dégagées que nous résumons en cette conclusion. Nous replaçant dans le contexte du « commencement » biblique où la vérité révélée sur la femme et reconnue par l'homme comme « chair de sa chair et os de ses os » (cf. Gn 2, 23), constitue la base immuable de cette égalité ontologique. Tous les deux sont des êtres humains, l'homme et la femme à un degré égal tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. (M.D., n° 6).

En effet, cette étude avait pour objectif de démontrer que la femme ne devrait plus être objet de mépris, des critiques infantilisantes ; être qualifiée de mineure ni d'inférieure. Aussi, faut-il le souligner, la femme d'une manière singulière a accédé à la véritable humanité qui est celle de l'autonomie et de la liberté au même titre que l'homme dès les origines du monde. La femme jouit par nature d'une émancipation originelle et naturelle qui, en principe, ne ferait objet d'aucune revendication.

³⁸. Cf. F. CHUNG, *Art. cit.*, p. 280.



Sauf en Afrique où malgré les efforts déployés, la femme demeure violentée, dominée, non scolarisée et exclue de la gestion de la famille et des affaires publiques. C'est pourquoi, par cette réflexion, nous avons souhaité que la femme reçoive ses titres de noblesse comme dans le passé. A titre illustratif, dans l'histoire biblique, bien que la fonction procréatrice établissait sa position à l'intérieur de la famille et dans la société, la femme était ouverte à beaucoup de métiers et aux domaines diversifiés, voire l'occupation de grandes responsabilités étatiques. A ce propos, écoutons ce qui suit: «La femme des agriculteurs assumait non seulement les durs travaux de la maison, mais aussi la garde des troupeaux (Gn 29, 9), la cuisson du pain, l'approvisionnement en eau (Gn 24, 15 s ; Jn 4, 7). Les femmes des milieux plus aisés s'occupaient de filage et de tissage, vendaient le produit de leur travail (Pr 31, 24; Tb2, 11-14).

En outre, les femmes prenaient, par ailleurs, une part éminente aux affaires publiques : Débora, qui était prophétesse et «juge» d'Israël (Jg 4, 4s. 5); Bethsabée, qui réussit par les intrigues à faire introniser son fils Salomon (1 R 1) ; Jézabel, qui semble avoir joui d'un grand ascendant en Israël (1 R 21); Athalie, qui occupa pendant plusieurs années le trône de Juda (2 R 11); la prophétesse Hulda, qui était consultée par les ministres du roi (2 R 22, 14 s) ; Yaël (Jg 4, 17-22 ; 5, 24-27), Judith et Esther, que l'on célébrait comme des héroïnes qui avaient opéré le salut du peuple³⁹ grâce à leur courage et leur magnanimité exceptionnels dont l'histoire est reprise dans les livres qui portent leurs noms.

De même sans contrainte ni dictat ni imposition, par le dialogue, la Vierge Marie a été associée à l'œuvre de la rédemption. Elevée au niveau plus supérieur par Dieu, nous l'avons estimé modèle par excellence de l'émancipation de la femme chrétienne et de celles non chrétiennes que nous avons appelées les émancipées anonymes. De ce point de vue elle représente tout le genre féminin par la parole et l'action (Ac 1, 12-14).

Pour ce faire, la parole, l'action, la liberté et l'autonomie demeurent les conditions et les principaux lieux où se vit et s'expérimente l'égalité et l'émancipation de la femme. Dans cet horizon il convient de comprendre ce que signifie réellement être libre et se décider pour la liberté et l'autonomie. Selon Rino Fisichella, «la liberté n'est pas une fragmentation des décisions. Elle est plutôt condition d'une décision pour la vie. C'est l'existence dans sa globalité qui intéresse l'homme et qui s'impose à lui comme requérant un sens»⁴⁰. La femme ne pourrait se réaliser nulle part ailleurs, si elle ne choisit de s'intégrer dans une action commune et concertée avec Dieu et avec l'homme. C'est donc à travers un renoncement créateur que la femme peut réaliser sa liberté. De même, l'autonomie doit tenir compte de son entourage et de son environnement.

Sûrement, le monde retrouvera son équilibre lorsque tous les hommes comprendront qu'ils sont égaux avec les femmes et que celles-ci sont aussi dotées des talents et capacités intellectuelles susceptibles de contribuer à l'édification de la société humaine et de l'Eglise. Elles méritent ainsi le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Elles doivent être par conséquent scolarisées comme tout le monde et dans tous les domaines scientifiques afin d'augmenter leurs chances d'embauche et d'occuper les grandes responsabilités à travers leurs créativité et initiatives jusqu'à la magistrature suprême d'une nation. Cela n'est possible à condition, somme toute, que chaque femme développe une image positive d'elle-même, l'estime de soi, la confiance en elle-même, la capacité d'inventivité-créatrice et de travailler inlassablement à la matérialisation de son émancipation partout elle se trouve.

³⁹. *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible, Op. Cit.*, p. 485.

⁴⁰. R. FISICHELLA, *La révélation. La révélation et sa crédibilité. Essai de Théologie fondamentale*, Paris, Cerf, 1989, p. 112.



En somme l'indice clair d'une société développée se manifestera par la place qu'on y a accordée aux femmes. Nous ne versons pas ici dans un militantisme sans lendemain comme les divers courants en Europe et en Amérique d'enfermer toutes les femmes dans une revendication acharnée qui, poussée à l'extrême, brise le lien fondamental et complémentaire entre l'homme et la femme. Nous insistons sur la singularité des sujets, tout en misant sur la mission commune reçue de Dieu par l'homme et la femme dès l'origine.

BIBLIOGRAPHIE

Bible de Jérusalem, Paris, Cerf, 2001.

A. MAGISTERE

1. BENOÏT XVI, *Lettre encyclique Spe salvi. Sur l'espérance chrétienne*, Kinshasa, Médias Paul, 2007.
2. FRANÇOIS, *Laudato Si'. Sur la sauvegarde de la maison commune*, Kinshasa, Médias Paul, 2015.
3. JEAN-PAUL II, *Evangelium vitae. « Evangile de la vie » sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine*, Kinshasa, Médias Paul, 1995.
4. JEAN-PAUL II, *La femme, éducatrice de la paix. Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix*, Kinshasa, Médias Paul, 1995.
5. JEAN-PAUL II, *Mulieris Dignitatem. La dignité et la vocation de la femme*, Yaoundé, Ed. Don Bosco, 2010.

B. OUVRAGES

1. ARENDT, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'américain par Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
2. DELIVOYATZIS, Socratis, *La dialectique du phénomène*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
3. DUPUIS, Jacques, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, Paris, Cerf, 1999.
4. FISICHELLA, Rino, *La révélation. La révélation et sa crédibilité. Essai de Théologie fondamentale*, Paris, Cerf, 1989.
5. HEIDEGGER, Martin, *Achèvement vers la parole*, Paris, Gallimard, 1976.
6. KANT, Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Suisse, Delagrave, 1974.
7. MERLEAU-PONTY, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
8. MERLEAU-PONTY, Maurice, *Sens et non-sens*, Paris, Nagel, 1948.
9. MERLEAU-PONTY, Maurice, *Signes*, Paris, Gallimard, 1960.
10. MERLEAU-PONTY, Maurice, *l'œil et l'Esprit*, Paris, Gallimard, Paris, 1964.
11. MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le visible et l'invisible, suivi de « notes de travail de Claude Lefort*, Paris, Gallimard, 1964.
12. RAHNER, Karl, *Traité fondamental de la foi. Etudes sur le concept du christianisme*, Paris, Cerf, 2011.
13. WAWA, Roger, *Apprendre à lire le livre de la Genèse*, Kinshasa, Médias Paul, 2003.

C. DICTIONNAIRES

1. *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*, Belgium, Brepols, 2002.
2. *Dictionnaire de Théologie fondamentale*, René LATOURELLE et Rino FISICHELLA (dirs), Paris, Cerf, 1992.



3. *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 2009.

D. ARTICLES

1. CARR, Anne, «Le féminisme», in *Dictionnaire de Théologie fondamentale*, René LATOURELLE et Rino FISICHELLA (dirs), Paris, Cerf, 1992.

2. CHUNG, Fay, «Les femmes et l'avenir de l'éducation», in *où vont les valeurs? Entretien du XXI^e siècle II*, (dir) Jérôme BINDE, Paris, UNESCO-Albin Michel, 2004.

3. KRISTEVA, Julia, «Vers une féminisation des valeurs?», in *où vont les valeurs? Entretien du XXI^e siècle II*, (dir) Jérôme BINDE, Paris, UNESCO-Albin Michel, 2004.

E. WEBOGRAPHIE

-<https://www.afrikmag.com>

-<https://www.cair.info>» revue-nouvel...

-<https://calenda.org>»...

-ci. studio. opera. com

